

Comité International

s'est propagé non seulement dans les villes mais aussi à la campagne où la lutte est difficile. Un grand nombre de stations médico-sanitaires ne fonctionnent plus vu la famine et le manque de ressources. Les injections préventives se font en très petites quantités. Le commissariat de Santé envoie de temps en temps des commissions spéciales qui amènent avec elles des détachements anti-épidémiques déjà formés. Ces derniers, pourvus de fonds et de médicaments, restent dans les localités où leur présence est nécessaire. Actuellement ces détachements ont installé des baraques pour 1530 villes.

Malgré l'été, les autres maladies infectieuses qui d'habitude disparaissaient ou en tout cas diminuaient fortement en cette saison, continuent à augmenter. Le typhus exanthématique sévit fortement, donnant des cas très graves et un grand pourcentage de mortalité.

Commission mixte

La Société des Nations et la Commission mixte.

Le Conseil de la Société des Nations a fait une démarche auprès de tous les gouvernements¹ membres de la Société des Nations, pour obtenir des facilités de transport pour le personnel et le matériel en faveur de la Commission mixte. En effet, la Société des Nations à juste titre, a voulu user de toute son influence pour aider la Commission mixte dans son effort de philanthropie mondiale.

Déjà une réponse est parvenue du gouvernement tchécoslovaque au Secrétariat général annonçant une réduction de 50% sur les droits en vigueur pour le transport du matériel destiné aux pays dévastés, et une réduction de 50% sur le prix des voyages pour le personnel travaillant pour la Commission mixte.

¹ Voy. *Bulletin international*, 15 août 1921, p. 862.

Commission mixte

Cette décision du gouvernement tchécoslovaque est un précieux encouragement pour le travail qu'entreprend la Commission mixte et une preuve de la compréhension du gouvernement tchécoslovaque de l'idéal de Croix-Rouge. Puisse ce geste être suivi par d'autres gouvernements et permettre ainsi à la Commission mixte d'intensifier son action.

Ligue

« Vers la santé »

Le Bulletin N° 7 du périodique de la Ligue « Vers la Santé » annonce officiellement le transfert du Secrétariat de la Ligue à Paris au nouveau Siège central :

7, Rue Quentin-Bauchard, Paris, VIII^e

Adresse télégraphique : *Licross, Paris.*

Téléphone : *Elysée, 36.70 — 36.71.*

La majeure partie du numéro est consacrée à la Croix-Rouge française et contient une étude de M^{lle} Mathilde d'Haussonville sur la Société française de secours aux blessés militaires, illustrée de photos montrant des salles de l'hôpital-école de Paris et le préventorium de la Rochelle pour jeunes garçons.

L'Union des Femmes de France est présentée par M^{me} L. Brunet ; l'Association des Dames françaises par son secrétaire général, M. Le Soudier.

Deux pages sont consacrées au jeu de la santé, un des moyens les plus ingénieux qu'emploient les Croix-Rouges de la Jeunesse pour former l'enfant aux habitudes de l'hygiène.

Dans la chronique des Croix-Rouges, on relève l'adhésion de la Croix-Rouge allemande à la Ligue, en date du 20 juin 1922, et des informations sur l'activité de paix des Croix-Rouges américaine, australienne, canadienne, chilienne et siamoise.

Dans la rubrique de « L'hygiène dans le monde », le D^r Fr.